

CABINET BOULON

Société Anonyme
Au capital de : 39 000 Euros
Siège social : 44 Rue Léon Perrin
01000 BOURG EN BRESSE

R.C.S. : 329 415 392 RCS BOURG EN BRESSE
SIRET : 329 415 392 00045

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 28 FEVRIER 2025

.../...

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et constaté que la durée de la Société arrivait à expiration le 27 mars 2034, décide de la proroger de 50 années, soit jusqu'au 27 mars 2084.

En conséquence, l'Assemblée modifie 5 des statuts de la manière suivante :

« Article 5 - Durée

La durée de la Société a été prorogée de 50 ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2025 et expirera le 27 mars 2084, sauf dissolution anticipée ou nouvelle prorogation. ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

**Extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration et Directeur Général
M. Fabrice BOURBON**

